

Ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

## POUR

## Messieurs

Armstrong,	Drury,	Macaluso,	Perron,
Badanai,	Éthier,	Macdonald,	Pickersgill,
Barnett,	Favreau,	MacEachen,	Pilon,
Beaulé,	Forest,	Mackasey,	Prittie,
Berger,	Francis,	McIlraith,	Prud'homme,
Blouin,	Gordon,	McMillan,	Regan,
Boutin,	Gray,	McWilliam,	Robichaud,
Brown,	Greene,	Marcoux,	Rock,
Cardin,	Grégoire,	Mather,	Rondeau,
Caron,	Habel,	Matheson,	Stewart,
Carter,	Hahn,	Matte,	Tardif,
Cashin,	Herridge,	Mitchell,	Temple,
Choquette,	Jewett (M <sup>11e</sup> ),	Moreau,	Thompson,
Côté (Longueuil),	Knowles,	Munro,	Tremblay,
Cowan,	Konantz (M <sup>me</sup> ),	Nicholson,	Tucker,
Crossman,	Lamontagne,	O'Keefe,	Walker,
Deachman,	Laverdière,	Olson,	Webster,
Deschatelets,	Leboe,	Otto,	Winch—75.
Drouin,	Lloyd,	Pépin,	

## CONTRE

## Messieurs

Aiken,	Fane,	Mandziuk,	Rhéaume,
Baldwin,	Fisher,	Monteith,	Ricard,
Bell,	Forbes,	More,	Rynard,
Cadiou,	Gundlock,	Muir (Cap-Breton-	Simpson,
Cantelon,	Horner (Acadia),	Nord et Victoria),	Slogan,
Cardiff,	Horner (The Battle-	Muir (Lisgar),	Southam,
Churchill,	fords),	Nasserden,	Stefanson,
Clancy,	MacEwan,	Nowlan,	Stenson,
Cooper,	MacLean (Queens),	Nugent,	Watson (Assiniboïa),
Crouse,	Macquarrie,	Ormiston,	Webb,
Danforth,	MacRae,	Pascoe,	Weichel,
Diefenbaker,	McBain,	Pugh,	Winkler,
Doucett,	McIntosh,	Rapp,	Woolliams—50.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company.—*M. Regan*.

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, qu'il soumet à son assentiment.